

Cadre légal du mandat de vente par agence immobilière

Par toto, le 01/12/2010 à 17:26

Bonjour,

Pouvez-vous m'indiquer si dans le cadre d'un mandat simple de vente confié à une agence, je peux à la suite d'une recherche personnelle, donner suite à une offre plus avantageuse que le mandat/agence ?

Remerciements

Par fabienne034, le 01/12/2010 à 19:04

OUI bien sûr si vous n'avez pas signé de mandat exclusif

pour tout savoir sur le compromis de vente:

http://www.fbls.net/COMPROMISVENTEARRET.htm